

aire Suisse

Fribourg.)

s billets à 3 mois
commission par
crédits en comptes-
0/0 plus 1/8 à 1/2 0/0
est, selon vire-
(O Fr. 16.)
sent d'une réduc-
sus. [844

Direction.

ntivateurs.

de lin Burg-
Berne) se charge,
du filage à façon
et des étoupes,
produire du bon
ter. Les matières
r longueur natu-
mande l'établisse-
mille. Prix modérés.
gène Wæber,
(H 1725 Y)

SIN DE

a à Bulle
ins blancs et

écifiques de la
se.

Lessive Phé-
[1101

ES

AUX)

L'Alsace —

ès économique.
chez

ristinaz, cadet,
FRIBOURG.

L-BADOUX

le,
t, Mais, Son et

de sésame,
[558

s, à Territet,
ur pouvant livrer

0 à 100 livres de
Adresser les of-
(H 342 M) [1186

DRE

a et regain à
r à Bourguet à

Vincent Bulliard
[1180

à louer

ement de trois

vec part au gale-
ans enfants.

u du journal qui
[1183

DRE

ons avec un peu

ire, au centre du
Pont. — S'adres-
même lieu. [1181

IER

r pour commerce

le marchandises,
Bulle. [1174

ore GLASSON.

rdiale Brun

0 lb kg.

uant pour les ani-

Cette poudre est

et appétissante;
es et facilite la

r tous pays.
macie Brun,
Gervais, GENÈVE.

Gérant: Ch. Morel



PRIX DE L'ABONNEMENT:

Pour la Suisse: 1 an Fr. 3.50

» » 6 mois » 2.—

Pour l'Etranger le port en sus.

Prix du Numéro 15 Cts.

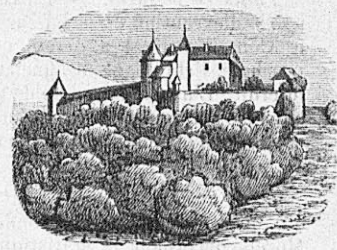
On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

LA GRUYÈRE

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE.

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE.



Prix des Annonces et Relames

Annonces: Pour le Canton

10 Cts.; pour la Suisse 15 Cts.

la ligne ou son espace.

Réclames 50 Cts. la ligne.

Lettres et argents franc de
port.

Les personnes qui prendront un abonnement à la GRUYÈRE pour l'année 1885, recevront le journal dès à présent sans augmentation de prix.

BULLE, le 19 Décembre 1884.

Les vertueux de la LIBERTÉ.

Nos lecteurs se souviennent sans doute d'un certain Verdon qui est venu à Bulle comme employé du receveur d'Etat M. Chiffelle, lorsque celui-ci a remplacé le Gruyérien dégomme, M. Blanc.

Ce Verdon, qui avait déjà travaillé comme commis dans un bureau de receveur à Dondidier, si nous ne nous trompons, a tellement bien installé le bureau du nouveau receveur de Bulle, qu'il a réussi à faire passer dans sa poche environ 1800 fr. de l'argent de la caisse et qu'il a dû être cassé aux gages net d'un jour à l'autre et renvoyé.

Cet adroit filou employait à la débauche l'argent qu'il volait à son maître. Il allait à Genève passer des vacances érotiques et revenait confit en tartuferie, faire son dévot à Bulle. Non-seulement il volait; il raturait encore les livres et y faisait des inscriptions fausses.

Mais Verdon était enrôlé dans la bande à Soussens. Voleur, faussaire, il put quitter Bulle sans être inquiété. On dit même qu'il a fait au préfet son aimable visite d'adieu.

La Gruyère a bien eu l'audace et le mauvais goût de trouver la chose pour le moins singulière. Un voleur, un faussaire est signalé; les vols, les faux sont avoués, constatés. Est-ce que cela vous regarde, nous répond la Liberté de son ton de maître. Verdon n'a commis qu'un vol domestique de 1800 francs; son maître s'est contenté d'une reconnaissance de la dette, d'une reconnaissance du vol, sous forme de cédule; la justice n'a rien à y voir. Verdon a volé, c'est incontestable, mais il ne sera pas puni, parce que M. Chiffelle ne le veut pas. Il y avait bien encore quelques

faux, quelques altérations d'écritures dans les livres, mais, c'est bagatelle cela pour un adepte de la vérité intégrale.

Et Verdon s'en alla, heureux comme un élève de rhétorique qui remporte son premier prix de littérature, goûter les délices de la villégiature dans sa Capoue de Dondidier.

Mais un homme de la valeur libertarde de Verdon ne pouvait pas rester longtemps sans emploi.

Leurs Excellences de la Chancellerie, sur l'ordre des rabbins de la synagogue du n° 13, ayant sacrifié M. le contrôleur Despond et installé à sa place un de leurs esclaves, voilà de l'occupation pour cet excellent jeune homme qui a failli être la victime de ces mécréants qui écrivent dans cette mauvaise gazette qui s'imprime vis-à-vis de chez M. Ackermann à Bulle. Et puis, ne faut-il pas qu'il gagne quelque chose pour amortir sa dette? N'est-ce pas une chose à la mode que l'amortissement? Demandez-le donc au préfet de la Broye.

Car la Liberté, elle vient de le répéter, n'a pas l'habitude d'abandonner ses blessés sur le champ de bataille: c'est le champ de l'honneur qu'il faudrait, sans doute, dire ici.

Et le voleur, le faussaire Verdon entre au contrôle de Dondidier pour y installer le nouveau contrôleur Plancherel, l'initier aux lois, aux inscriptions hypothécaires, aux mutations immobilières etc. dont son maître ignore jusqu'au premier mot.

Il a là un excellent précepteur, cet illustre M. Plancherel. Qu'il prête seulement bien l'oreille à ses leçons!

Et le public, ce bon public broyard, ce bon public fribourgeois, que doit-il penser de cet excellent gouvernement qui dégomme des contrôleurs de la capacité de M. Despond pour les remplacer par un Plancherel sous la direction du voleur, du faussaire Verdon?

Quelle confiance peut-on avoir dans l'authenticité, la vérité de registres publics de l'importance de ceux qui déposent dans un contrôle d'hypothèques, lorsqu'on sait ces registres entre les mains d'un Verdon! Il vaut vraiment bien la peine de vanter tant notre

régime hypothécaire, quand il est confié à de tels individus! C'est comme nos lois appliquées ou torturées par les tribunaux politiques.

Ah! si le peuple avait quelque chose à dire, permettrait-il cela?

Au moins, pour que le gouvernement ne puisse pas nous imposer des syndics de l'acabit d'un Verdon, nommons-les nous-mêmes.

CONFÉDÉRATION

Assemblée fédérale. — Une nouvelle interpellation a été déposée samedi au Conseil national. MM. Zemp et Keel demandent au Conseil fédéral quand il compte rapporter sur les propositions de révision qui lui ont été renvoyées.

Le Conseil a reçu une pétition anonyme dirigée contre l'installation des jeux à Montreux. Cette pétition a été mise de côté sans autre, comme toute communication anonyme.

L'assemblée a accordé au Valais une subvention fédérale de 466,600 fr. pour la correction du Rhône.

M. le conseiller fédéral Schenck a donné l'assurance que les travaux seraient exécutés de manière à préserver la rive vaudoise de tout dommage.

Le Conseil des Etats a discuté samedi la pétition des déposants de la Caisse d'épargne de Cerlier (Berne), qui demandent que la Confédération les couvre des pertes qu'ils ont subies par suite de la faillite de cet établissement. Cette pétition a été écartée à l'unanimité.

L'assemblée a accordé au Valais une subvention de 75,000 francs en maximum pour l'abaissement du lac de Merjelen. Il a voté de même le rachat du téléphone de Zurich à raison de 300,000 fr.

M. Respini a déposé une motion qui est la contrepartie de celle de M. Hæberlin. Il demande l'élaboration d'une loi fixant la responsabilité pénale et civile du Conseil fédéral en cas d'abus dans l'exercice des pouvoirs constitutionnels.

Conseil fédéral. — Le Conseil fédéral a arrêté comme suit la répartition de ses départements:

Politique, M. Schenk; — Intérieur, M. Deucher; — Justice et Police, M. Ruchonnet; — Militaire, M. Hertenstein; — Finances, M. Hammer; — Commerce, M. Droz; — Postes, M. Welti.

dont elle fait de riches tapis; si les sites charmants d'où l'œil erre sur des panoramas pleins d'animation, et toutes ces merveilles de la nature inondées d'un air pur, subtil, délicieux, qui est une merveille lui-même; si cette infinité d'aspects et de détails divers; si, en un mot, tous ces attraits peuvent composer la beauté d'une contrée, n'est-on pas dans le vrai en revendiquant pour la Gruyère cette qualification de belle?

C'en est donc assez pour raisonner et légitimer l'attachement qu'on lui porte, quand on la connaît; et l'aimer, c'est en quelque sorte, se montrer reconnaissant pour tant de jouissances que la nature y fait goûter à ceux qui ont des regards pour elle.

Dans ces conditions, faire aux étrangers les honneurs de ce pays est une tâche agréable, dans laquelle sans doute on ne saurait encourir le reproche d'engouement. On doit, il est vrai, savoir se dire qu'il y a bien d'autres beaux pays de par le monde, et que partout la nature parle un langage intelligible et instructif à ceux qui la comprennent; mais, en restant dans les limites de son coin de terre préféré, ne sera-t-il pas permis à l'auteur de prétendre qu'une contrée montagneuse, multipliant les aspects, diversifie aussi les impressions et par là enrichit mieux le cœur et l'imagination? Du reste, tout en aimant un pays, il faut se garder d'une prédilection exclusive, mais plutôt rester accessible à tous les enchantements qui rayonnent ailleurs.

Grâce à la diversité de leurs configurations, toute les vallées de la Suisse présentent chacune une physionomie parti-

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 1

DANS LA GRUYÈRE

Impressions de voyage

Les auteurs qui ont écrit sur la Suisse en général forment une légion; ceux qui l'ont décrite en particulier, dans sa nature physique, sont aussi très nombreux, et leurs ouvrages à tous composent une belle bibliothèque. Tout cependant n'y est pas de même aloi; en effet, il y a, sur ce pays toujours intéressant des appréciations dont la superficialité est désespérante: par contre ce n'est qu'avec un véritable profit que le Suisse lui-même peut lire et consulter des relations telles que celles de Simond, Wyss, Stapper, Raoul-Rochette, de Golbéry, Ebel, Dandolo, Gaullieur, Rambert, etc; parmi ces auteurs, il y en a plus d'un qui mérite l'intérêt et la sérieuse attention de tout Suisse qui se préoccupe d'autre chose encore que de la seule politique de sa patrie.

Pour moi, laissant sincèrement de côté toute prétention, et me circonscrivant dans un cercle restreint, je me bornerai ici à quelques remarques et réflexions sur la verte Gruyère.

Elle est heureusement située dans cette région moyenne où les ramifications des hautes Alpes gardent assez du caractère

grandiose et du charme sévère de ces dernières, pour en reproduire en plus d'un point la majesté, et où l'évasement des vallées présente déjà certaines facilités des régions peu accidentées. C'est ainsi que l'élevage et l'agriculture peuvent s'y pratiquer dans d'assez heureuses conditions.

Ce petit pays, comprenant une vallée principale qui court du sud au nord, et dans laquelle en débouche une autre qui lui est transversale, forme comme un bassin triangulaire de trois à quatre lieues carrées géographiques dont le sommet s'allonge un peu vers le midi, offrant une grande richesse de contrastes paysagers, qui le rendent intéressant et beau.

En effet, si des rivières à l'onde verdâtre et rapide, des torrents jaseurs et bondissants, des ruisseaux limpides qui s'enfuient étourdiment et avec un doux murmure vers un cours d'eau plus puissant, des lacs mignons et transparents qui semblent des yeux profonds de la nature ouverts sur leurs alpestres alentours, des sources pures dont le gazonillis chante pendant toute la bonne saison; si pentes abruptes, penchants herboux, monts élevés, rangés en ligne ou entrecroisant leurs faites, rochers à pic, arêtes vertigineuses, vallons étroits, gorges profondes, bassins solitaires, élargissements des vallées, ici en étendues ondulantes, là en nappes unies; si la situation pittoresque de villages adossés aux flancs raides des montagnes, de tels autres se prélassant sur des côtes, si la coquette de telle ville assise sur un mamelon, ou la hardiesse de telle autre à cheval sur une éminence; si une flore variée sur les hauteurs, auxquelles elle sert de gracieuse et durable parure, si une flore multiple des plaines,

Poids et mesures. — En complément de l'ordonnance d'exécution de la loi sur les poids et mesures, le Conseil fédéral a arrêté que, dès le 1^{er} janvier prochain, l'étampage des anciens poids (livres) serait interdit. L'usage de ces poids eux-mêmes est encore autorisé en tant que les mesures indiquées sont encore justes et que l'inscription est lisible.

Droit de vote. — Dans le but d'obtenir des données qui lui permettent de répondre à la motion de M. Morel concernant la statistique des citoyens suisses privés de leur droit de vote en matière fédérale, le Conseil fédéral a adressé aux cantons, avec prière de le remplir d'ici au 1^{er} février prochain, le questionnaire suivant :

« Combien de citoyens suisses sont privés dans votre canton, à la fin de 1884, de leur droit de vote en matière fédérale :

- a) pour cause de faillite ;
- b) pour cause d'assistance publique, ensuite d'indigence ;
- c) pour cause de condamnation pénale ;
- d) pour cause d'interdiction, ou de mise sous tutelle ;
- e) pour d'autres motifs. »

Berne. — Sous la direction de MM. Strahm, pasteur à la Nydeck, J. de Wattenwyl, G. de Tschanner et Ch. de Fischer, s'est constituée à Berne une « société pour la petite industrie, » dont le but est de combattre le paupérisme dans la ville de Berne en procurant du travail à ceux qui en manquent. La nouvelle société a fait l'acquisition de la fameuse petite île de la Matte, *Inseli*, pour y installer des ateliers.

Voilà assurément une entreprise philanthropique qui mérite tous les encouragements.

— Un vieillard de 69 1/2 ans, M. Gyax, ancien syndic de Bettenhausen, exprimait l'autre jour le désir de revoir sa maison natale, située non loin de sa demeure actuelle. Quoiqu'il fût très affaibli par l'âge, son gendre le conduisit à l'endroit désiré. Arrivé là, le vieillard s'assit et dit avec un sourire de bonheur : « Maintenant, me voilà revenu chez moi. » A peine avait-il prononcé ces paroles qu'il s'affaissa et rendit le dernier soupir. Une attaque venait de l'achever.

Zurich. — Un jeune compagnon boucher, employé à Uster, s'était coupé légèrement au doigt dans la dernière semaine de novembre. Il ne fit aucune attention à cette blessure, et quand le sang fut arrêté il reprit son travail. Deux ou trois jours plus tard, par suite d'un empoisonnement du sang, la main commença à enfler, puis le bras, puis la poitrine, puis le corps entier. Aujourd'hui ce jeune homme, du nom de Furrer, est dans un état qui ne laisse plus aucun espoir de guérison.

— Quelques jeunes filles de Pfäffikon, se rendant vendredi à l'école, furent poursuivies à coups de boules de neige par une bande de jeunes gamins. En s'enfuyant, l'une d'elles eut si grande peur qu'elle tomba morte sur le sol. Cette fillette était atteinte d'une maladie de cœur.

St-Gall. — Pendant le mois de novembre dernier, il a été expédié de ce canton pour environ cinq millions de francs de broderies aux Etats-Unis.

Grisons. — Le postillon Schwartz, dont la présence d'esprit a sauvé la poste fédérale au passage de la Via-Mala, a reçu une prime de 200 francs.

Argovie. — La Constituante a voté le principe de la réélection périodique de tous les fonctionnaires

culière, de sorte que bien souvent il n'existe aucune ressemblance entre les vallées d'un même système ; tandis que l'une s'étale gracieuse et riante, l'autre, la voisine, offre un aspect sévère, et, dans ses courses par les montagnes, le voyageur passe ainsi rapidement d'une impression à une autre toute différente. Ces dissemblances, parfois si prononcées, paraissent attester que, dans ses révolutions telluriques, ce globe a répété de vigoureux efforts en projetant les Alpes.

La Gruyère peut par conséquent, sous le rapport du paysage, être envisagée comme un tout pour soi, et, certes, un tout plein d'attraits, sur lesquels la réflexion aime à se poser, comme un oiseau vole avec prédilection d'un monticule à un autre, ou d'un faite à l'autre. Elle a été, comme on sait, plus d'une fois décrite, entre autres par Charles de Riaz, dans un opuscule publié à Paris et devenu rarissime ; ses trop brèves relations respirent l'amour qu'il lui gardait comme un de ses enfants. Plus tard, et il n'y a pas si longtemps, elle a trouvé dans Héliodore de Remy un descripteur aimable et sympathique, auquel je renvoie pour la description des localités ; car mon objet est moins de relater, de dépeindre, que de consigner quelques observations personnelles. Peut-être le lecteur bienveillant trouvera-t-il moins compte à ces dernières, mais je me place sous la sauvegarde de ce dictionnaire populaire, que la plus belle fille ne peut donner que ce qu'elle a. Eût-on d'ailleurs dix ou vingt fois déjà écrit sur ce cher pays qu'il y aurait encore pour le vingt-unième chercheur ou explorateur une bonne gerbe à glaner.

y compris les pasteurs et les régents. Les régents sont élus pour six ans.

La Constituante s'est ajournée au 7 janvier.

Thurgovie. — La *Gazette de Bischofszell* propose comme modèle la commune de Heldswil. Presque ruinée, il y a une dizaine d'années, elle a réussi, malgré les temps difficiles que nous avons traversés, à se relever complètement, grâce à l'impulsion qu'elle a donnée à l'agriculture. Il y a dix ans, elle produisait annuellement 5,000 fr. de lait, maintenant elle en vend pour environ 30,000 francs. On ne trouve pas un seul mendiant dans le village, et, sur les cinquante-quatre familles qui le composent, quarante-une possèdent du terrain.

« Il est maintenant démontré, dit le journal cité plus haut, que, dans une contrée agricole, un village peut prospérer sans industrie, par une activité intelligente et une volonté sérieuse et que, dans notre canton de Thurgovie, une culture rationnelle trouve une riche rémunération. »

— La péripneumonie a éclaté dans une étable de Bischofszell. Tout le bétail a été abattu.

Neuchâtel. — Lundi, entre midi et une heure, une grave accident est survenu à la cave de la pharmacie Boisot, à la Chaux-de-Fonds, dans les circonstances suivantes :

Tandis que le garçon de peine mettait quelque ordre aux objets placés dans cette cave, deux grandes bouteilles contenant l'une de l'acide chlorhydrique, l'autre de l'acide nitrique, se brisèrent. Les gaz qui se dégagèrent produisirent, par leur mélange, des vapeurs rutilantes et caustiques ; celles-ci occasionnèrent sur le garçon de peine un empoisonnement dont il est mort mardi matin. Ce malheureux jeune homme, d'origine schwytoise, est célibataire.

CANTON DE FRIBOURG

Deux réunions électorales ont eu lieu dimanche dans le district du Lac. Dans l'une, qui s'est tenue à Morat par les radicaux, on a décidé de porter M. Ritz, vétérinaire, à l'élection complémentaire du 21 décembre, en remplacement de M. Marmier avocat.

Une assemblée libertarde, tenue à Chiètres, a porté M. Johner, juge de paix, à Chiètres.

On se raconte à Berne que la majorité de la commission chargée de préavis sur le recours contre les élections du Jura et de Fribourg aurait modifié son premier préavis.

Il s'agirait de valider partout, même au Jura et à Fribourg sans enquête. S'il devait en être ainsi, nous le regretterions, car qu'il s'agisse des radicaux du Jura qui ont eu 3000 voix de majorité, ou des libertards de Fribourg qui n'en ont eu que 300, il importe, pour la sincérité et la dignité du suffrage universel que les faits de fraude, de pression et corruption officielles et administratives soient recherchés et sévèrement condamnés s'ils existent. Ces compromis entre droitiers et gauchiers de l'Assemblée fédérale ne sont pas dignes.

Passez-nous la rhubarbe, nous vous passerons le sénat, se disent ces messieurs des deux camps, et l'on dédaigne les principes. Encore une fois, c'est malheureux.

Le Conseil d'Etat a nommé au grade de capitaine d'artillerie, M. le premier-lieutenant E. Ruffieux, à Lausanne, et au grade de lieutenant d'infanterie M. Rodolphe Castella, à Bulle.

A l'étranger, la Gruyère est relativement peu connue encore ; on sait qu'il s'y fabrique de nobles fromages, mais on ne la visite guère. Dans le Dictionnaire géographique de Galletti, publié à Leipzig en 1809, donc du temps de Napoléon I, Bulle n'est pas même mentionné ; par contre Gruyères y figure, dont le nom allemand n'est pas rendu par Greyerz, mais singulièrement germanisé en Griens, « ville aux fromages célèbres. » Cette dernière circonstance pourrait faire croire qu'il y avait alors une industrie laitière dans l'ancienne résidence des comtes du pays, tandis que, en fait d'industrie quelconque, il est bien avéré qu'il ne s'y fabrique malheureusement rien du tout.

Il m'a paru cependant que dans les dernières années le flot des voyageurs qui parcourent la Suisse a détaché un petit courant curieux vers les vallées que dominent la Berra, la Dent de Broc, les Morteys et le Moléson. Il n'y a pas affluence, mais c'est déjà plus qu'autrefois. Du reste, la gent voyageuse se base aussi de contrées constamment revues, comme par exemple l'Oberland ; d'un autre côté, le désir de voir vient en voyageant, comme l'appétit vient en mangeant ; il est donc possible que cette même gent un peu capricieuse veuille quitter pour quelques années les bords des lacs, fouiller des coins moins explorés jusqu'ici, venir admirer les rives de la Sarine et de la Jogne, faire une glorieuse réputation au Righi de la Suisse française, et, comme on dit par euphémisme, étendre ses connaissances.

(A suivre.)

La communauté catholique-romaine de Morat se propose de construire dans cette ville une église.

L'Assemblée générale des Délégués de la Fédération des Sociétés d'Agriculture de la Suisse Romande, dans sa séance du 11 décembre dernier, a adopté, après mûre délibération, les conclusions suivantes du Rapport sur l'alcoolisme :

1° Qu'il soit exercé une surveillance et un contrôle sévères de toutes les boissons alcooliques, vins, bières et surtout eaux-de-vie et liqueurs, par l'autorité compétente.

2° Qu'il soit introduit dans toutes les Législations cantonales des pénalités contre la falsification des boissons, et les tromperies sur la nature des boissons vendues.

3° Que l'ivresse publique soit considérée comme un délit, et par conséquent comme une circonstance non atténuante dans les autres délits de droit commun.

4° Que l'art. 31 de la Constitution fédérale de 1874 soit modifié — en ce sens que la vente des boissons alcooliques et la fabrication des liqueurs et eaux-de-vie ne soit pas mise au bénéfice de la liberté d'industrie.

5° Que des mesures fiscales soient prises par la Confédération et par les Cantons pour taxer fortement toute importation, production et vente des liqueurs et eaux-de-vie.

GRUYÈRE

A propos d'une élection partielle au Grand Conseil, dans le district du Lac, la *Liberté* de jeudi s'écrie :

« En aura-t-on bientôt fini avec ces appels insensés et surannés aux passions confessionnelles ? »

Nous avouons en toute modestie que nous n'aurions jamais cherché cette phrase dans la *Liberté*, elle qui a fait du cri de la religion en danger le piédestal de toutes les manœuvres électorales.

Nous nous permettrons de lui rappeler cet appel à la paix confessionnelle, lorsqu'elle sortira de son arsenal son arme favorite ; nous sommes persuadé que nous n'aurons pas besoin d'attendre longtemps pour lui rafraîchir la mémoire. Le peuple doit bientôt se prononcer pour ou contre la nomination des syndics par les communes : c'est là, déjà, que nous l'attendons.

Nous lisons dans la *Liberté* de dimanche passé la recommandation suivante :

« On ne va pas chercher l'opinion d'un homme public dans un bon mot lâché au cours d'une conversation absolument privée. Ce sont de mauvais procédés qui ne peuvent avoir d'autres résultats que de rendre impossible toute relation entre concitoyens ne partageant pas les mêmes opinions politiques. A ces indiscretions on répond en se gardant, comme de la peste, de tout échange de paroles avec ceux qui se le permettent. »

Les magistrats-rédacteurs du *Fribourgeois* n'ont pas dû être contents de leur chère *Liberté* lorsqu'ils auront lu le passage ci-haut. On ne peut, en effet, condamner, en de meilleurs termes, le genre de polémique que ces messieurs ont introduit dans leur journal.

Dans notre article de fond du dernier numéro, nous avons signalé comme un traitement hyperbolique celui du contrôleur des boissons. C'est le traitement du percepteur des droits de consommation qu'il faut entendre et non celui de contrôleur des boissons. Ce dernier emploi est, du reste, parfaitement inutile et le service pourrait aisément en être fait par un employé de police quelconque.

La C^{ie} du chemin de fer Bulle-Romont fera sur sa ligne, les jours de Noël et du Nouvel-An, ainsi que les deux mercredis précédant ces fêtes, et qui seront jours de marché à Bulle, un train supplémentaire avec la marche suivante :

Bulle, départ	4 h. 40 soir.
Romont, arrivée	5 h. 27 »
» départ	6 h. 25 »
Bulle, arrivée	7 h. 17 »

(Communiqué.)

Nous avons le bonheur d'apprendre que M. Simon Geinoz, fils de M. Olivier Geinoz de Neirivue, vient de passer brillamment son examen propédeutique fédéral de médecine, à Genève.

M. Simon félicitations Bravo, va à son pays.

Les lectures reproduire tois ci-après Tour-de-Tré ou quatre geois qui a testablement

La chrn devrait être ment c'est j

M. Borner au lecteur, gruyérien, q

« Voici u On me per mots d'expl

« Je poss mon ami, romands.

« Mon in excellente j'en ai été e

emploi tro les casses caractères

qu'il est de server son s vant du c, c

que j'ai le tsvô, tsant mandent un

Il y aura culté, et à d dant donc,

maire et de d'après l'ort tout, d'être

Remarque pas dans not spécial, qui

entre la lan sent par sh (stella) mosh

cogniéthre, donne une lorsqu'il est

lettre : cho

Prins ta Ac Té vé co Te

C T V Y P Q

In L D In A

— Bon dzou Fâ bin bi po l L'ervin et le li

Per déjo lés bo On veit le reit

Folli lés cheis. Chu trampa et Pidli! mijère

Quand tzortzo Et dou mindro Avonèi ma fam

Tot ou bet L'yst Ah! ch

In quat Ret Y p Intra Vos Vos Intra

On P To Y l' Q Li A

La v Jo Chin Po Te n

maine de Morat se
ville une église.

Délégués de la
griculture de la
ce du 11 décem-
es mûre délibéra-
Rapport sur l'alcoo-

ance et un contrôle
ooliques, vins, biè-
urs, par l'autorité

es les Législations
la falsification des
nature des boissons

considérée comme
une circonstance
élits de droit com-

tution fédérale de
que la vente des
ation des liqueurs
au bénéfice de la

oient prises par la
pour taxer forte-
on et vente des li-

le au Grand Con-
Liberté de jeudi

ec ces appels in-
confessionnelles? »
que nous n'aurions
la Liberté, elle qui
er le piédestal de

appeler cet appel
lle sortira de son
sommis persuadé
attendre longtemps
e peuple doit bien-
la nomination des
là, déjà, que nous

dimanche passé la

on d'un homme
ours d'une conver-
de mauvais pro-
résultats que de
entre concitoyens
ions politiques. A
gardant, comme de
oles avec ceux qui

Fribourgeois n'ont
Liberté lorsqu'ils
ne peut, en effet,
s, le genre de polé-
troduit dans leur

le dernier numéro,
itement hyperbo-
ns. C'est le traite-
onsommation qu'il
ôleur des boissons.
rfaitement inutile
être fait par un

omont fera sur sa
uvel-An, ainsi que
êtes, et qui seront
in supplémentaire

h. 40 soir.
h. 27 »
h. 25 »
h. 17 »

(Communiqué).

dre que M. Simon
de Neirivue, vient
en propédeutique

M. Simon Geinoz a reçu les hautes et spéciales
félicitations du jury d'examen.

Bravo, voilà encore un Gruyérien qui fait honneur
à son pays.

Les lecteurs de la *Gruyère* nous sauront gré de
reproduire pour eux le charmant petit apologue pa-
tois ci-après de M. le Professeur Ls. Bornet de La
Tour-de-Trême, qui est décédé à Neuchâtel, il y a trois
ou quatre ans. M. Bornet est peut-être le Fribour-
geois qui a écrit le mieux le français; il est incon-
testablement celui qui a le mieux écrit le patois.

La charmante fable *La Mosheila et le Vierdza*
devrait être apprise par cœur par les enfants, telle-
ment c'est joli et exquis.

M. Bornet a donné lui-même quelques explications
au lecteur, au sujet de l'orthographe du patois
gruyérien, que nous reproduisons avec les vers.

« Voici une nouvelle composition *en vers patois*.
On me permettra de l'accompagner de quelques
mots d'explication, dit-il.

« Je possède le savant et intéressant ouvrage que
mon ami, le professeur Ayer, a fait sur les patois
romands.

« Mon intention était d'orthographier d'après son
excellente méthode le morceau qui va suivre; mais
j'en ai été empêché par un obstacle matériel. M. Ayer
emploie trois caractères qui ne se trouvent pas dans
les casses typographiques ordinaires. L'un de ces
caractères est le *c* surmonté d'un accent. Je crois
qu'il est des trois le seul nécessaire: il sert à con-
server son signe étymologique à un son spécial déri-
vant du *c*, comme dans çavò, çantà (cheval, chanter),
que j'ai le regret de devoir écrire phonétiquement
tzavò, tzantà, comme j'écrirais *tziron, tziji*, qui de-
mandent un *t*.

Il y aura sans doute moyen de donner à cette diffi-
culté, et à d'autres, une solution pratique. En atten-
dant donc, à part le soin que j'ai pris de la gram-
maire et de l'étymologie, j'ai encore écrit ce morceau
d'après l'orthographe vulgaire, qui a l'avantage, après
tout, d'être facile à lire.

Remarques: Les sons du *ç* et du *t* adouci n'existent
pas dans notre patois. Mais cet idiome possède un son
spécial, qui se produit *en soufflant* (sans siffler) un *s*
entre la langue et les dents supérieures. Il se repré-
sente par *sh* ou *th*, suivant l'étymologie: èsheila
(stella) mosheila, fashon, ashimblia, éthatji, paréthre,
cogniéthre, éthindou. L'*h*, qui commence une syllabe
donne une aspiration: haut, anhian, conhienshe;
lorsqu'il est suivi d'un *l*, il aspire et mouille cette
lettre: chohliá, hleiri, hliaou, hliá, boshlia, dzohlia. »

La Mosheila et le Vierdza.

Prins ta pupa, l'èmi; mets dou tabac, imprinds;
Achita-té derrei la trábliá;
Té vé contá ouna fácha, ouna fácha vretábliá;
Te vuèrdéris chin qu'on trauvé dedins.

On tindro vierdza dou furi
Travallivé po ché nuri
Vè la fána d'ouna mosheila;
Y rébuillent la foille chétze,
Y vo fajei brijion de greila
Po quotiés grans de foueina frétze
Que débiottavé de lau faoura,
In atteindint l'alogne maoura.
La preima dama, que l'odjivé,
Déjo le tron don bliécheney
In le suévin di jets, sondjivé
A l'atteri, dins chon tzerney.

— Bon dzoua, pitit. — Bon dzoua la moshéletta,
Fá bin bí po la tzashe, et chu le perrévuet,
L'ervin et le linjais mátzont dou pelévuet;
Per déjo les bochons trottet la mayentzétta;
On veit le reitoleit et la rata rochètta
Folli les cheis... — La tzashe? ah! té te trompés bin!
Chu trampa et bertze et ville et tot pris de ma fin.
Pidli! mijère! Y medzo di tzerillés;
Quand tzertzo pé les hlious, m'éponèro d'on pudzin
Et dou mindro raton; mé chauvo dis dzenillés
Avoué ma fam. L'yé bin dutrets bliéchons
Tot ou bet de eli l'ábro; y chont tendros et bons;
L'yest quand tzerrons, que porri les medji;
Ah! che l'yavé tés tzambés po budji!
Galé vierdza, les mé fudrei...

In quatre chants, vierdza monté ou pérey:
Ret quatre chants, l'yest déchindu;
Y ponarté on pre demi-fondu.
Intradé ché, lei dit la ville:
Vos ne li verreis pas ma fille...
Vos contéri... Le bon Diu l'yest bin du!
Intradé pi déjo sta perra.

On le méiné prévond din terra
Pè dis pouértzos tot neis,
Tortus, perdus, éthreis.
Y l'yavanhivé à la chenède,
Quand l'autra, tot d'on coup,
Li chaouté chu le con.
A l'ède! à l'ède! à l'ède!
La vaudeija l'yaveit dis dints.

Jorche! y compringno dza
Chin que ché pachá lé dedins.
Ponro pitit vierdza!
Te n'a donc djémé pu réveire

Le dzoua béneit, les bous, l'adze dau prá,
Nè le chalaou de la vèprá
Dins les bis tzános de Bouleire!

De choche on paout notá
Que ne faut pas tru creire;
Qu'on ne deit djémé ché frottá
Y dzins, tot dreit, chin les cogniéthre:
On ne paout tot dzudji pé chin qu'on veit paréthre;
Y l'ya dis tzins
Que ponártont lanna de muton;
Vos trovéreis la mina, la fashon,
Et tis les très dis brávés dzins
Chu dis conhienshés de cottiens.

LOUIS BORNET.

Histoire d'un drapeau.

Extrait du Journal de M. Brendler.

(Suite.)

Chez le Mahdi.

Notre départ du camp d'Osman Digma fut salué par les
vaillants guerriers soudaniens qui nous acclamèrent et se
levèrent à notre passage.

Une heure après, nous avions perdu de vue Tamanieh.
Nous suivions la route des caravanes, de Souakim à Kar-
thoum, que nous devions ensuite quitter en obliquant à
droite, pour nous rendre à Chendy, au bord du Nil, en amont
de Karthoum.

Débloquer cette ville, était sans doute l'objectif de l'ar-
mée anglaise, si elle était parvenue à forcer la position de
Tamanieh.

Le Mahdi avait pris, depuis quelques mois, son quartier
général à Chendy d'où il dirigeait le siège de Karthoum.
Jusqu'alors toutes ses tentatives pour s'emparer de cette
ville importante avaient été déjouées par l'activité et l'éner-
gie vraiment surhumaines du *corayer cheik-el-bakri* (petit chef
du Nord), comme les Arabes appellent le général Gordon.
En effet le célèbre général anglais est petit, blond, finet,
gracieux; figure douce, mais le nez, la forme de la bouche,
le menton et le dessin du crâne annoncent une grande force
de volonté. L'œil est fort beau, bien dessiné, d'un bleu de
saphir admirable et d'une expression douce, profonde et
presque religieuse. Gordon parle et écrit assez bien le fran-
çais. Son écriture s'écarte de ce cliché anglais anguleux;
elle est ronde, bien nourrie et accuse le calme et la noblesse
du cœur.

Mes compagnons de route, les esclaves exceptés, avaient
tous pris part à la bataille de la veille. Leur conversation
roulait exclusivement sur les épisodes de cette sanglante
journée. Ils admiraient la *solidité des Anglais*, leur ordre,
leur discipline et leur armement: mais leur fanatisme ne
faisait que de s'accroître.

— Qui sait, disait à Beni-Assoum, l'un des cavaliers qui
paraissait être le chef de la caravane, qui sait si ces chiens
d'Anglais ne l'auraient pas emporté, sans ton précieux
drapeau que tu as si valement porté en avant et qui
nous a guidés.

— C'est vrai, ajouta un autre cavalier; sans Beni-Assoum
et son drapeau qui rayonnait comme l'œil du lion, nous
n'aurions pu forcer les rangs serrés et armés d'éclairs de
nos ennemis.

— Il est certain, dit Beni-Assoum, qu'Allah a visiblement
protégé ma personne et le drapeau dont je suis l'humble
dépositaire; car pendant une heure de temps, dans le carré
anglais, tout l'effort des combattants s'est concentré autour
du glorieux emblème.

— Et c'est là une preuve, reprit le chef que ce drapeau
est saint, puisque *Iblis* (le diable) a été impuissant devant
lui; il sera la gloire de l'Orient et la terreur de ces *Kelale*
(chiens) d'étrangers. Grâce à lui, bientôt toute la terre
pliera le genou devant l'enfant du désert.

Je ne pus m'empêcher de sourire en entendant s'accroître
encore les éclatantes destinées promises à ce pauvre dra-
peau bullois.

L'heure s'avancait; la nuit allait venir soudaine et sans
transition ainsi que cela a lieu près des tropiques. Nous
avons quitté la région des sables pour un terrain plus
solide, accidenté, où la végétation commençait à se montrer.
Nous aperçûmes devant nous de la fumée, puis un *gariéh*
(hameau) au pied d'une colline boisée. La vue de la verdure
me réjouit.

Le hameau était composé d'une vingtaine de huttes en
gourbis, c'est-à-dire en une sorte de ciment en terre pétrie
et en branches entrelacées. Quelques maigres champs d'or-
ge, des moutons, des chameaux et des chevaux, ceux-ci
retenus par des entrées, paissant autour des huttes.

C'est là que nous devions passer la nuit. Un de nos
cavaliers prit le galop pour aller annoncer notre arrivée.

Il paraît que notre fourrier, tout en préparant nos loge-
ments, avait parlé de la bataille de Tamanieh et du drapeau,
car tous les habitants vinrent au devant avec de grandes
démonstrations de joie. Le pauvre Beni-Assoum fut littéra-
lement pris d'assaut et enlevé de dessus son cheval, par les
femmes qui toutes voulaient l'avoir sous leur toit avec le fa-
meux drapeau. Quelques-unes d'elles, les plus jeunes, mar-
quaient leur penchant pour la personne du porte drapeau
par des paroles et des gestes peu équivoques. (A suivre.)

ÉTRANGER

Allemagne. — Une nouvelle chaire va être
créée à la Faculté de Berlin pour le fameux profes-
seur Koch, inventeur des bacilles.

Autriche-Hongrie. — Une épouvantable
tempête s'est déchaînée, le 11 décembre, sur Vienne
et les environs et a causé des dégâts considérables,
surtout dans les jardins publics. Les toitures de plu-
sieurs maisons ont été enlevées. Dans les rues, plu-
sieurs personnes ont été plus ou moins grièvement
blessées. La station météorologique de Vienne an-
nonce dans son bulletin que la tempête de mardi est
une des plus fortes qu'on ait vues dans le pays et
que sa vitesse atteignait 130 mètres à la seconde.

Egypte. — Un messenger arrivé à Korsi, venant
de Khartoum après un voyage de quinze jours, rap-
porte que le général Gordon a infligé une défaite
aux rebelles en faisant sauter, au moyen de mines,
les forts d'Ondermann et a tué plusieurs rebelles.

Chine. — Une dépêche de l'amiral Courbet,
datée de Kélung, 13 décembre, annonce que le com-
mandant Lacroix a dirigé une reconnaissance contre
des ouvrages ennemis nouveaux menaçant les posi-
tions françaises. Les Chinois ont été délogés et ont
perdu 200 morts et blessés. Les Français ont eu un
tué et sept blessés.

Angleterre. — La reine Victoria a décidé de
conférer au général Gordon la pairie héréditaire et
la grand croix de l'ordre du Bain. Le Parlement lui
décernera une pension.

— Les deux marins de la *Mignonnette* qui tuèrent
et mangèrent leur mousse pour ne pas mourir de
faim, ont été condamnés à mort. La reine a com-
mué ensuite cette peine en six mois de prison.

VARIÉTÉS

Une institution essentiellement pratique a été créée
en Amérique et s'introduit de plus en plus en Angle-
terre, celle d'apprendre aux jeunes filles à faire la
cuisine. Puisse cette heureuse innovation s'intro-
duire aussi chez nous, où la bonne cuisine de ménage
tend à disparaître pour faire place à certaines pré-
parations très peu recommandables au point de vue
de la santé.

Quand on a mangé avec appétit une cuisine saine,
on ne peut avoir que de la gaieté, tandis que lors-
qu'on a absorbé toutes ces mixtures d'aujourd'hui,
cela n'est guère possible.

Dans les grandes villes des Etats-Unis, il est de
mode parmi les jeunes filles et même les jeunes fem-
mes de prendre des leçons d'art culinaire. Plusieurs
grandes familles ne dédaignent pas d'envoyer leurs
jeunes filles chez une cuisinière expérimentée qui
enseigne son art, moyennant une modeste rétribution,
aux femmes de la classe moins fortunée. Toutes les
élèves reçoivent une instruction élémentaire, uni-
forme, qui consiste à apprendre la meilleure manière
d'apprêter la viande et les légumes, de faire le café,
le thé et même le pain.

La classe supérieure se réunit une fois par se-
maine et prépare un dîner pour deux fois le nombre
de personnes présentes, car chaque élève a le privi-
lège d'inviter un gentleman. Lorsque tout est prêt,
les dames et leurs invités, présidés par la cuisinière
en chef, personne de bonne famille et des mieux éle-
vées, se mettent à table, et l'on déguste le dîner dont
le menu, des plus appétissants, vous mettrait l'eau à
la bouche.

Puisque nous sommes en train de prendre tant de
choses aux mœurs américaines, nous devrions bien
les imiter sur ce point. (Conteur vaudois.)

Nous prions nos abonnés de l'étranger
qui désirent continuer leur abonnement à la
GRUYÈRE de bien vouloir le faire renouveler
pour le 1^{er} Janvier.

On peut nous envoyer le prix de l'abonne-
ment en timbres postes sous pli par fr. 6»10.

Le journal ne sera plus adressé à ceux qui
ne se seront pas mis en règle pour le 2^{me} nu-
mero de 1885.

Monsieur César Schmidt prie les nombreuses
personnes qui ont bien voulu accompagner à sa
dernière demeure le corps de sa regrettée mère

Christine Schmidt

d'accepter ses remerciements, ainsi que l'expres-
sion de sa reconnaissance pour les témoignages
de sympathie qui lui ont été donnés.

Mise de Bois.

Le lundi 29 Décembre la commune de Bulle vendra en mises publiques un certain nombre de numéros de bois au Rio-Berthoud et dans ses forêts communales.

Rendez-vous des miseurs en Tronche-Bellon, à 8 1/2 heures.

Bulle, le 16 Décembre 1884.

Le Délégué aux forêts : François Alex.

[1209]

AVIS.

Les personnes qui pourraient avoir des comptes à régler avec M^{me} Christine Schmidt sont priées de s'adresser au soussigné jusqu'au 31 Décembre courant.

[1205]

C. Schmidt.

NOUVEL AN Grande salle de l'Hôtel des Alpes DANSE.

Dimanche 28 Décembre

CASSEE

à l'Auberge du PONT, à Corbières.

Invitation cordiale.

[1210]

Benoit Esseyva.

CASSÉE

à l'Auberge de Gumefens

Dimanche 28 Décembre. [1220]

A l'occasion du

NOUVEL AN on trouvera chez M. Francisco Moret au Café du Commerce, Bulle un grand choix de

VINS rouges et blancs, doux et secs, vins fins d'Espagne, en bouteilles.

Rhum, Cognac, Vermouth, Malaga, Xérés, etc., à prix très-réduits.

1^{re} qualité, provenance garantie. [1204]

Etrennes.

Reçu un joli assortiment de coffrets et sachets parfumés, pour cadeaux de Nouvel-an.

Chez Aimé MARGOT, coiffeur-parfumeur, à BULLE. [1221]

Placements hypothécaires

au 4 1/2, 4 3/4 et au 5 %, suivant garanties. — S'adresser au [1216] Notaire Favre, Bulle.

Une jeune fille

Bernoise, bien recommandée, demande une place dans une maison bourgeoise, pour entrer de suite ou au Nouvel-an.

S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [1222]

On demande

un domestique sachant bien traire et soigner le bétail. — S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [1214]

A VENDRE Noix et Chataignes.

S'adresser au garçon d'écurie de l'Hôtel de Ville de Bulle. [1216]

A VENDRE

un sabre d'ordonnance pour officier d'infanterie. — S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [1207]

A VENDRE à prix réduit, à l'Hôtel Berthod à Château d'Oex un bon billard avec tous ses accessoires, et ayant peu servi. — S'adresser directement au propriétaire. [1197]

SOUSSION.

Un concours est ouvert pour la fourniture du lait, du pain et de la viande à l'Hospice de Bulle, pendant le premier semestre de 1885.

Les soumissions cachetées seront reçues au Bureau de Ville jusqu'au Vendredi 26 Décembre courant, à 5 heures du soir. [1218]

Bulle, le 19 Décembre 1884.

Secrétariat communal.

Caisse hypothécaire du Cant. de Fribourg

Dans sa séance du 2 Décembre courant, le Conseil de surveillance a décidé d'abaisser au taux du

quatre et demi pour cent l'an,

l'intérêt de tous ses prêts hypothécaires anciens ou nouveaux, quelle que soit la date de leur admission au rentier.

Cette décision qui est exécutoire dès le 1^{er} Janvier 1885, doit être comprise dans ce sens que toute annuité échéant en 1885 est encore payable au taux d'intérêt au 4 3/4 %; que l'intérêt au 4 1/2 % courra à la charge du débiteur à partir de l'échéance d'annuité 1885, respective à chaque titre.

Fribourg, le 3 Décembre 1884.

(4866 F.)

Caisse hypothécaire du Canton de Fribourg.

[1212]

Le Directeur : L. MULLER.

CONCOURS.

Une place de garde de nuit à Bulle est mise au concours. Entrée en fonction dès le 1^{er} Janvier prochain. S'inscrire au secrétariat communal sous pli cacheté jusqu'au vendredi 26 courant, à 5 heures. Le même bureau donnera les renseignements désirables. [1199]

Bulle, le 10 Décembre 1884.

Secrétariat communal.

A LOUER.

La commune de Bulle offre à louer, pour y entrer de suite, le 2^{me} étage de la maison dite les Chanoines, avec droit au galetas, à la cave, au bucher, etc. Prendre connaissance des conditions au bureau communal, où les demandes doivent être déposées par écrit jusqu'au vendredi 26 courant, à 5 heures.

Bulle, le 10 Décembre 1884.

[1198]

SECRETARIAT COMMUNAL.

FRIBOURG A L'ABEILLE 112, Rue de Lausanne

GRAND MAGASIN DE NOUVEAUTÉS

EN

Lingerie et Confections

ouvert par

RAYMOND BIELMANN

Articles de lingerie et de confections de toutes espèces, tels que Cols pour Dames et enfants, Ruches, Garnitures, Faux-Cols, Manchettes, Plastrons, Broderies, Corsets, Jersey, Jupons, Tabliers en tous genres, Robes et Manteaux d'enfants, etc. etc. (H 868 F)

Prix fixe || **PRIX TRÈS-AVANTAGEUX** || Au comp. 5 %
Inconnus à Fribourg [1211]



Nouvelle invention!

Pratique et simple!

Chemises - bretelles

BREVETÉES

avec ou sans pattes bretelles pouvant s'adapter aux anciennes chemises si on le désire. Avec ce système, plus de chemises déformées.

Se trouve à Bulle chez M^{me} veuve Hausherr-Hussistein [1191]
BAZAR GRUYÉRIEN, sous l'Hôtel de l'Union.

DENTS.

L'art d'avoir de belles et bonnes dents, d'éviter les douleurs, de bien manger et d'éviter les maux d'estomac.

Consultations gratuites.
S'adresser à F. BUGNON, chirurgien-dentiste, rue de la Préfecture 211, à Fribourg. [730]

Un jeune homme désire trouver une Pension bourgeoise. S'adresser au bureau du journal. [1206]

A l'imprimerie de la GRUYÈRE on livre dans la journée les

CARTES DE VISITE.

Grand choix de cartes.

Caractères choisis.

EN VENTE

à l'Imprimerie de la GRUYÈRE:
Etrennes fribourgeoises pour 1885
à 1 fr. l'exemplaire.

Le Chauffage des Caves à fromages
par R. SCHATZMANN, brochure de 12 pages, à 30 ct. l'exemplaire.

CARNETS DE LAITERIE
à 20 ct. pièce; rabais par douzaine.

Carnets et almanachs de poche
Formulaires de notes et quittances

C. Broillet, Méd.-Chir.-Dentiste sera à Bulle, Hôtel des Alpes, Mercredi 24 Décembre. [1200]

A vendre

Environ 20,000 pieds de bon foin et regain.

Etables pour 30 pièces de bétail. S'adresser à M. Magnin, avocat, à Bulle. [1208]

A VENDRE une belle gîte bien située et d'un rendement assuré. — S'adresser au Notaire Favre, Bulle. [1217]

A LOUER

Pour entrer le 1^{er} Mars 1885 un bon appartement situé dans la grand'rue. S'adresser au bureau du journal.

Avis de vente.

Une ruche d'abeilles à cape avec accessoires, une hache de charpentier ou à équarir, un tas de fumier de cheval de 1000 à 1500 pieds. — Le bureau du journal renseignera. [1194]

A vendre ou à louer l'HOTEL DU SAPIN à Charmey.

Avenir assuré. Conditions très favorables. Entrée à volonté. — S'adresser à la Direction de la Banque cantonale à Fribourg. [1176]

Avis aux propriétaires

Un homme d'âge mûr, connaissant bien les travaux de l'agriculture ainsi que les soins à donner au bétail, désire trouver une place pour cultiver un domaine, soit personnellement soit avec sa famille, ou comme vacher de premier ordre. [1201]
Le bureau du journal indiquera.

A vendre un solide char à deux chevaux, en bon état. — Le bureau du journal indiquera.

Poëles

(FOURNEAUX)

— en poterie d'Alsace — Chauffage sain et très économique. Grand et beaux choix, chez

Jean Christinaz, cadet, à FRIBOURG. [1076]

Magasin A. Maillard

Liquidation au prix de facture et en dessous, de toute lingerie, lainerie, corsets.

Au même magasin on trouve comme auparavant un grand choix en quincaillerie, jouets d'enfants, articles du Japon. Gants laine et peau. [1185]

Avis aux Cultivateurs.

La « Filature de lin Burgdorf » à Burgdorf (Berne) se charge, comme par le passé, du filage à façon du lin, du chanvre et des étoupes. Elle est à même de produire du bon fil, propre et régulier. Les matières sont filées dans leur longueur naturelle. — Sur demande l'établissement fait aussi la toile. Prix modérés. DÉPOT: M. Eugène Wæber, Bulle. (H 1725 Y)

La Poudre Cordiale Brun
Prix fr. 1. 50 le kg.

est le meilleur reconstituant pour les animaux domestiques. — Cette poudre est excitante, fortifiante et appétissante; elle ranime les forces et facilite la gourme. — Envoi pour tous pays.

Pharmacie Brun,
Place St-Gervais, GENÈVE.
[1149] Imprimerie de la Gruyère. Gérant: Ch. Morel



PRIX DE L'AB

Pour la Suisse:

Pour l'Etranger:

Prix du Num

On s'abonne à t
de p

de Bulle
ger le p
petite ét

qui désirent
GRUYÈRE
pour le 1^{er} J

On peut
ment en tim

Le journa
ne se seron
méro de 188

Bur

Voilà en
ses aînées d

1884, an

déchaînée,
politique, r

bonheur!

Depuis l

triste anné

iniquités ad

mage des

condamnat

etc., etc.

Nous lect

justice de

tourmente,

tâche, à not

Nous av

d'une oppo

exécration g

être exécuté

A l'aven

rons notre

tisme et de